

L'an deux mille vingt-deux et le Quinze Septembre à 20 Heures 30, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence d' Eric VIGNEAU, Maire.
La convocation était du 1^{er} Septembre 2022.

PRESENTS : ANTONUTTI Véronique, PERAUDEAU Christian, LE MOIGNE André, LACAMPAGNE Jean-François, LEY Céline, MARQUET Sophie POUBLAN Patrice, SARRAZIN Paulette MEYNIÉ Hélène, MAUPAS Patrick.

Départ de Sophie MARQUET à 22 Heures

EXCUSES : /

Secrétaire de séance : Céline LEY

Le compte rendu de la séance du 28 Juin 2022 est approuvé par les membres présents à la séance.

001-POINT SUR TRAVAUX 2022 :

EGLISE :

Le Cabinet Architecture Patrimoine a commencé sa mission de diagnostic pour la restauration de l'Eglise. Les relevés de plans coupes des façades et le relevé par le drone sont réalisés. M. BOULLANGER est également venu sur place pour faire l'état des lieux.

PORTAIL CIMETIERE :

M. TATARD de l'entreprise de ferronnerie de Bernos n'a toujours pas répondu, malgré plusieurs demandes de Patrice POUBLAN, pour un devis pour la fabrication et la pose du portail.

Il est décidé de demander un devis à l'entreprise BONHOMME qui a confirmé à Christian PERAUDEAU, être en mesure de fournir et de poser un portail. Il est convenu de relancer M. TATARD.

Plusieurs élus ont remarqué des fissures sur le nouveau mur, le maçon sera contacté, mais cela met en évidence que le portail devra être scellé sur des poteaux et non directement sur le mur.

BATIMENTS COMMUNAUX :

Sacristie :

Jean-François LACAMPAGNE expose que la sacristie a été vidée avec Christian, Paulette et Hélène. Elle était encombrée de divers objets et mobiliers enlevés dans les bâtiments communaux. Un tri a été réalisé et la majorité des éléments entreposés ont été amenés à la déchetterie.

Volets et Menuiserie bois :

L'entreprise DARTEYRON est venue remplacer les volets bois sur les logements, sur la sacristie et sur l'ancienne mairie. Les fenêtres ont été changées à l'ancienne mairie et à la sacristie. Les menuiseries intérieures ont reçu une protection mais pas les volets.

Il convient de faire peindre ces menuiseries dans les meilleurs délais.

Le Conseil Municipal décide de demander un devis aux deux entreprises de peinture de la commune à savoir M. JOLO et M. FARRIER et de leur préciser qu'il est impératif d'entreprendre les travaux le plus vite possible et avant l'arrivée de l'hiver.

Menuiseries Alu et PVC :

L'entreprise CAPDEGELLE retenue pour la fourniture et la pose de menuiseries isolantes nous a confirmé son intervention pour le mois de novembre 2022.

Les travaux concernent :

Menuiseries alu :

- La porte d'entrée de la Mairie
- La porte d'entrée du Logement de l'Ecole
- La porte d'entrée du Logement du Presbytère

Menuiseries PVC :

- Deux fenêtres et deux portes-fenêtres au Logement du Presbytère

PLANTATIONS :

Christian PERAUDEAU évoque les plantations aux pieds des poteaux de la Pergola. Il a discuté avec Pascal BONHOMME, qui lui a fait part du mauvais état de la haie du cimetière. D'après le spécialiste, il conviendrait de la remplacer car les végétaux sont en fin de vie.

Un devis sera demandé pour la fourniture et la plantation de quatre pieds de jasmin au niveau de la Pergola.

Il sera également demandé un devis pour l'arrachage de la haie et la mise en place d'une nouvelle haie, il semblerait que la plantation de charmes soit la plus judicieuse par rapport à la situation.

RESEAU ELECTRIQUE :

Jean-François LACAMPAGNE informe le Conseil que le Syndical Départemental Energies et Environnement va réaliser des travaux de mise en sécurité du poste de « Planton » qui est situé entre « Le Léjaou » et « Larrat ». Les trois fils existants, qui représentent du danger lors des coups de vents, seront remplacés par un fil unique sécurisé. Le début des travaux est prévu dans les prochains jours.

-002- MODIFICATION BUDGETAIRE n° 1.2022

Monsieur Le Maire demande au secrétaire de mairie de présenter au Conseil Municipal les éléments comptables et budgétaires relatifs au projet de modification du budget n° 2.2022 :

DEPENSES :

Subventions :

- Une demande de subvention du Club de Football de Grignols est arrivée en mairie après la dernière réunion du Conseil, la présence de 4 enfants de la Commune à l'Ecole de Football y est précisée,

- Lors du vote du Budget une subvention de 138 euros avait été inscrite pour le Comice Agricole. Le Bureau de ce dernier nous a demandé de ne pas verser cette subvention car la commune avait mandaté la somme en 2020, date initialement prévue pour la manifestation, l'inscription de cette subvention peut donc être annulée (montant : 138 euros).

Fournitures :

Lors du vote du Budget l'achat des fournitures pour la mise en place de la Pergola n'avait pas été prévu. Montant dépensé à ce jour : 4 683.59 €

Fêtes et cérémonies :

- Ce compte a été utilisé pour : payer le cadeau et l'organisation du pot de Départ de Myriam BONHOMME, Gérante de l'Agence Postale Communale : 359.50 €, ainsi que pour l'achat des lots pour le Comice (à ce jour 90 € de mandatés pour cette opération), en début d'année ce compte a également été employé pour payer les colis des Vœux aux habitants d'un montant de 2 400.00 €

RECETTES :

- La Communauté de Communes nous a notifié le 19 Août dernier, le montant du Fonds Péréquation Intercommunal et Communal ou SPIC qui s'élève à 6 293.00 € pour notre commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- D'attribuer une subvention de Fonctionnement au Club de Football de Grignols d'un montant de 25 Euros (les prévisions au compte 6574 sont suffisantes)
- De modifier le Budget le budget 2022 comme suit :

DEPENSES :

Cpte 60633 : Fournitures de Voirie : + 4 000.00

Cpte 623 : Pub, Publi , Relation Publiques : + 2 431.00

Cpte 6574 Subvention Organisme : - 138.00

RECETTES :

Cpte 73223 Fds Péréquation FPIC : + 6 293.00.

-003 – COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Monsieur Le Maire donne le compte rendu de la dernière réunion en date du 31 Août 2022 du Conseil Communautaire.

RESSOURCES HUMAINES :

Plusieurs conventions avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ont été signées dans le but d'avoir recours aux contrats d'apprentissage et mener les Missions de médiations.

Des décisions ont été prises pour fixer les cycles de travail de chacune des filières et également pour la gestion des astreintes des services techniques.

Des avancements et ces créations de postes ont été validés cela concerne seize agents.

Les changements des responsables des services Techniques et des Finances ont été communiqués ; il s'agit de l'arrivée de M. POULARD au Service Techniques et de Mme TORSIC qui remplace M. BOZETTI aux Finances.

FINANCES :

La présentation de la décision modificative N°3.2022 du Budget a appelé pas mal de questions et des votes contre par rapport à une prévision de crédits de 50 000 € sur l'opération : Construction Siège CDC, elle a toutefois été approuvée à la majorité.

-004- LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :

SIVOS DE GRIGNOLS :

André LE MOIGNE donne le compte rendu de la réunion du SIVOS du 07 Septembre 2022.

Intervention de Mme GASTAUD du SICTOM pour présenter le compostage des Restes Alimentaires, le Syndicat va signer le protocole avec le SICTOM.

Au niveau des effectifs la prévision était de 122 enfants à ce jour l'effectif est de 137 présents.

En ce qui concerne les enseignants ils sont en surnombre. Mais certains sont à 80 %.

Les tarifs de la cantine ont été revus à la hausse le repas passe de 3.00 € à 3.10 €.

La Convention avec la Communauté de Communes a été actualisée pour tenir compte des augmentations des coûts.

Pour l'heure pas d'organisation de petits-déjeuners car aucune prise en charge financière.

Le SIVOS a perçu une contribution de 13 000.00 € pour compenser les frais liés au COVID. Des capteurs CO2 et des ventilateurs ont été achetés.

Il a été acheté 150 livres pour 1500.00 € financés par l'Etat.

La fréquentation du Bus est de 16 élèves, depuis ce matin il y a 2 nouveaux élèves de SENDETS qui utilisent le service.

APE AILLAS :

Sophie MARQUET annonce qu'une réunion des parents d'élèves d'Aillas a eu lieu, mais qu'elle n'a pu y assister. Il semble qu'il manque de volontaires pour constituer un nouveau bureau.

-005- QUESTIONS DIVERSES :

CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS :

Monsieur Le Maire communique les éléments en sa possession relatifs à la nomination du Correspondant Incendie et Secours en faisant référence aux textes et aux délais impartis.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il propose de désigner M. André LE MOIGNE comme correspondant Incendie et Secours de la Commune.

Après avoir entendu ces informations, le Conseil Municipal :

- Prend acte de la proposition de Monsieur Le Maire de désigner M. LE MOIGNE André, comme Correspondant Incendie et Secours de la commune ;
- Prend acte de l'accord de M. LE MOIGNE André pour occuper cette fonction ;
- Ne formule aucune observation par rapport à cette nomination.

ASSOCIATION DE CHASSE :

Monsieur Le Maire informe qu'il a été contacté, en dehors de la mairie, par le Président de la Société de pour connaître les raisons de la diminution de la subvention communale. Il lui a indiqué que les associations ayant organisé moins de manifestation avec le COVID et les diverses contraintes sanitaires, la commune a décidé de diminuer les aides. Les subventions seront revues si les activités reprennent comme par le passé mais aussi en cas de difficulté financière justifiée.

Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal que Monsieur BONHOMME, l'a averti de son intention de laisser la présidence de l'ACCA. Le Conseil Municipal prend acte de cette information et souhaite toutefois que cette association continue son action sur la commune.

GARDE CHAMPETRE INTERCOMMUNAL :

Monsieur Le Maire informe le Conseil que la réflexion se poursuit. Une nouvelle réunion va est programmée et ce projet va être évoqué en Conférence des Maires de la Communauté de Communes.

ASSURANCE MULTIRISQUES :

Monsieur Le Maire expose qu'il a reçu à sa demande M. MARTET de Groupama qui revient sur le secteur comme interlocuteur auprès des collectivités locales. Ce dernier souhaitait faire un point sur le contrat et évoquer les nouveautés réglementaires. La prise en compte de tous les équipements et bâtiments a été vérifiée.

L'accent a été mis sur la fourniture par tous les occupants même occasionnels d'une salle communale, que ce soit un particulier ou une association, d'une attestation d'Assurance couvrant le risque d'occupation.

REUNION LGV :

Jean-François LACAMPAGNE informe qu'il est allé, en l'absence du Maire, à une réunion d'opposition à la LGV à Cudos à laquelle la commune était invitée.

Le Conseil s'exprime sur le sujet, il en ressort qu'il n'est pas opposé à la LGV mais c'est le tracé retenu qui pose problème. Le côté dépenses énergétiques est également évoqué, il manque de l'énergie et il faut moins en consommer.

FORMATIONS :

Défibrillateur : Un article pour proposer aux habitants de participer à une formation pour l'emploi du défibrillateur va être publié dans le journal local.

Premiers secours : Suite à la dernière réunion au cours de laquelle Sophie MARQUET avait proposé de mettre en place une formation 1^{er} secours, Jean-François LACAMPAGNE a rencontré la Responsable des formations des Pompiers Volontaires au Centre de Grignols qui a confirmé pouvoir organiser cette formation.

Il est convenu d'une communication, via le journal local, afin de voir si des personnes sont intéressées sur la commune.

ENTRETIEN BORD DES ROUTES :

Hélène MEYNIÉ parle du défaut d'entretien des accotements dans le village et que cela n'est pas vraiment agréable. Jean-François LACAMPAGNE répond que depuis que le Centre Routier Départemental n'intervient plus dans les agglomérations, la commune fait passer l'entreprise, chargée de l'entretien de la voirie, mais lorsqu'elle est sur la commune soit 2 fois par an. Patrick MAUPAS ne trouve pas gênant par rapport à l'environnement et le réchauffement climatique .

LICENCE IV :

Véronique ANTONUITTI demande si la licence IV de la commune peut encore être utilisée par les associations. La question sera posée à la Fédération des Foyers Ruraux par les représentants de cette association.

ECLAIRAGE PARKING SALLE :

Deux des lampadaires solaires ne fonctionnent plus, l'électricien a été contacté, mais il ne peut contrôler le bon fonctionnement des batteries. Patrick MAUPAS se propose de regarder avec l'aide d'un conseiller disponible.

VISITE PRESIDENT DU DEPARTEMENT :

Monsieur Le Maire rappelle qu'il a invité le Président du Département, M. Jean-Luc GLEYZE à une rencontre avec le Conseil Municipal. Sa venue initiale a dû être reportée mais un rendez-vous est pris pour le Samedi 08 Octobre. Monsieur Le Maire invite les Conseillers qui le souhaitent à participer à cet entretien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 Heures 58.